

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	17.04.2024
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagnworte	<b>Internationale Abkommen, Äussere Sicherheit, Innere Sicherheit, Öffentliche Ordnung</b>
Akteure	<b>Reimann, Lukas (svp/udc, SG) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Guignard, Sophie  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Internationale Abkommen, Äussere Sicherheit, Innere Sicherheit, Öffentliche Ordnung, 2016 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 17.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Wirtschaftspolitik	1
<b>Sozialpolitik</b>	1
Soziale Gruppen	1
Asylpolitik	1

# Abkürzungsverzeichnis

<b>SiK-NR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
<b>MWST</b>	Mehrwertsteuer
<b>ZTG</b>	Zolltarifgesetz

---

<b>CPS-CN</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>LTaD</b>	Loi sur le tarif des douanes

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Wirtschaftspolitik

MOTION  
DATUM: 26.09.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Selon Lukas Reimann (udc, SG), le **droit de douane imposé selon le poids pour les voitures de tourisme engendre** non seulement **une charge administrative disproportionnée**, mais semble également désuète. L'importation des voitures de tourisme est soumise à la TVA et à l'impôt sur les véhicules automobiles. De plus, l'art. 8 de la loi sur le tarif des douanes (LTaD) impose une taxe supplémentaire selon le poids du véhicule. Alors que les recettes de ce tarif douanier correspondent à moins d'un pour cent du produit imposé sur l'importation de voitures de tourisme, il entraîne des frais administratifs conséquents pour les douanes et les entreprises. Le parlementaire Reimann propose donc la suppression de ce droit de douane.

Le Conseil fédéral s'est prononcé en défaveur de la motion. Tout d'abord, il rappelle que ces droits de douane sont liés à des accords internationaux qui ne peuvent pas être révoqués si facilement. Puis, il précise qu'un rapport sur la simplification des formalités douanières (14.3014) est en cours.

Le Conseil national a adopté la motion par 122 voix contre 60 et 1 abstention. Le camp rose-vert a été rejoint par 10 voix du PDC, mais cela n'a pas pesé lourd dans la balance.<sup>1</sup>

MOTION  
DATUM: 05.07.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Lukas Reimann (udc, SG) souhaite supprimer le **droit de douane imposé selon le poids pour les voitures de tourisme**. Selon lui, cette charge désuète engendre une fardeau administratif disproportionné.

Par 5 voix contre 4 et 2 abstentions, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) propose à sa chambre de rejeter la motion. Elle explique que le projet du Conseil fédéral sur l'abolition unilatéral des droits de douane sur les produits industriels, mis en consultation, répond à la demande du parlementaire.

La motion, adoptée par le conseil national en 2018, a été rejetée, sans discussion, par la chambre des cantons.<sup>2</sup>

## Sozialpolitik

### Soziale Gruppen

#### Asylpolitik

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 16.06.2016  
SOPHIE GUIGNARD

En juin 2016, le Conseil national a refusé d'entrer en matière sur une initiative parlementaire du conseiller Lukas Reimann (udc, SG), visant à **réintroduire et intensifier le contrôle aux frontières**. Suite à la réintroduction du contrôle aux frontières par l'Allemagne durant le sommet du G-7, de nombreuses infractions pénales et à la loi sur le séjour ont été constatées par les autorités allemandes. Partant de ce constat, le député agrarien estime que l'abandon de contrôle aux frontières voulu par le règlement Schengen est une menace pour la sécurité nationale suisse. Il demande dès lors un retour à un contrôle autonome et systématique des frontières helvètes. La Commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-CN) a préconisé une non entrée en matière à 16 voix contre 9. La minorité en faveur était composée uniquement de membres du camp agrarien. Le même rapport de forces s'est retrouvé lors du débat en chambre, avec un soutien supplémentaire pour l'initiative de la part de trois députés PLR. Au sein de la Commission, les opposants à l'initiative y voyaient une dénonciation problématique de la part de la Suisse de l'accord Schengen, ainsi qu'une impossibilité de facto de garantir une sécurité totale aux frontières, même avec un retour aux contrôles systématiques. De plus, la notion de systématisme introduite par Lukas Reimann n'était pas assez claire, ont souligné les opposants, arguant que l'efficacité suite à l'augmentation des effectifs du corps des gardes-frontière en 2003 était plus grande qu'avant la mise en œuvre du système Schengen. Cette notion de systématisme des contrôles a eu la part belle du débat en chambre basse. Le député Walter Müller (plr, SG), qui a réitéré l'impossibilité matérielle d'un contrôle systématique aux frontières a fait référence à une motion du groupe libéral-radical (Mo.15.3901) visant également à accroître la productivité et l'efficacité des douanes et des gardes-frontière, qui elle ne remet pas en cause le système Schengen. Peut-être est-ce cet

argument qui a fait mouche et a ainsi conduit au refus d'entrer en matière par 110 voix contre 70 avec 4 abstentions.<sup>3</sup>

---

1) BO CN, 2019, p.1632

2) BO CE, 2019, pp.431; Communiqué de presse CER-CE du 10.04.2019; Rapport CER-CE du 08.04.2019

3) BO CN, 2016, p. 1146 ss.; Rapport de la Commission de politique de sécurité du Conseil national du 26.01.2016